



ART. 1 – Organisation

- A - Cette épreuve est ouverte à une sélection jeunes de chaque Comité Sportif Régional : soit un maximum de 21 équipes filles et 21 équipes garçons. La DTN engagera également une équipe fille et une équipe garçon, mais ces équipes ne pourront prétendre à la victoire et figureront hors concours dans le classement.

Chaque équipe fille ou garçon est composée obligatoirement de 3 jeunes : 1 minime, 1 cadet et 1 junior. En cas de difficulté pour aligner une équipe, le CN Bowling pourra autoriser le surclassement d'un jeune : 1 benjamin à la place d'un minime, 1 minime à la place d'un cadet et 1 cadet à la place d'un junior. Aucun remplacement en catégorie inférieure sera interdite même en cours de compétition, sauf sur blessure (ex: un cadet ne peut en aucun cas remplacer un minime). Dès lors qu'au moins 3 licenciés de chaque catégorie auront participé au Critérium et à la phase régionale du championnat dans une région, l'équipe régionale devra obligatoirement présenter 1 joueur par catégorie.

- B - La sélection des équipes régionales sera faite par chaque Comité Sportif Régional en s'appuyant sur les structures existantes (ETR ou ERJ).

C - La compétition se déroulera les 26 et 27 Novembre 2011 au bowling de LOMME

ART. 2 – Système de jeu

- A - Les 21 équipes régionales sont réparties dans deux poules en tenant compte du classement de la saison précédente (voir ART 4 A et B).
- La sélection de la DTN et 11 équipes régionales disputeront le Trophée des Ligues.
 - Les 10 autres équipes régionales disputeront le Trophée des Présidents.
 - Cette répartition en deux poules pourra être révisée par le CN Bowling en fonction du nombre d'équipes réellement engagées.
- B - Dans chaque poule, la compétition se déroulera en système « round robin », chaque équipe rencontrant successivement toutes les autres. Chaque rencontre se déroule sur une partie scratch avec attribution de points :
- 3 points par match gagné
 - 2 points en cas d'égalité
 - 1 point par match perdu
- C - Pour le classement final, les équipes totalisant le même nombre de points seront départagées par le nombre de points acquis lors des matchs directs des équipes

concernées par l'égalité. puis par le total des quilles sur l'ensemble de la compétition.

- D - La compétition débutera le samedi 26 Novembre à 8h30 et se terminera le dimanche après-midi 27 Novembre vers 16 heures.**

ART. 3 – Titres décernés

- A- La meilleure équipe régionale (filles et garçons) du Trophée des Ligues sera déclarée Championne du Trophée des Ligues.
- B- La meilleure équipe régionale (filles et garçons) du Trophée des Présidents sera déclarée Championne du Trophée des Présidents.

ART. 4 – Accessions et relégations.

- A - Les trois premières équipes (filles et garçons) du Trophée des Présidents sont qualifiées pour le Trophée des Ligues de l'année suivante.
- B - Les trois dernières équipes (filles et garçons) du Trophée des Ligues disputeront le Trophée des Président de l'année suivante.
- C - Une équipe n'ayant pas participé à l'édition de la saison précédente sera admise automatiquement dans le Trophée des Présidents.
- D - Les équipes de la DTN ne sont concernées ni par les titres, ni par les accessions et relégations.

ART. 5 – Inscriptions

- A - Un bulletin d'inscription sera sur le site fédéral et diffusé aux Ligues régionale en début de deuxième trimestre. L'inscription définitive avec la composition des équipes devra parvenir au CN Bowling au plus tard le **23 Septembre 2011**.
- B - Les frais de parties sont à la charge du CN Bowling.
- C - Les Frais d'hébergement, de restauration et de transport, sont à la charge des ligues régionales sous forme de mutualisation, avec un montant calculé du siège de la ligue régionale au lieu de compétition.
- D - Droit d'inscription de 35€ par équipe.

ART. 6 – Règlements et Réclamations

- A - Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à cette compétition.
- B - Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des Réclamations composée de trois membres du CN Bowling.
- C - La structure d'appel est le CN Bowling, statuant hors la présence des membres de la Commission.
- D - Le CN Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.